

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES EN MATIÈRE DE LOGISTIQUE

LES BONS ET MAUVAIS MOMENTS

Préparez votre horaire avec soin. Concevez votre itinéraire de façon à éviter les périodes de vacances, les jours fériés et les autres périodes spéciales. Planifiez votre voyage dans votre pays cible de façon à ne pas vous y trouver durant les périodes où l'activité commerciale y est traditionnellement au ralenti. En général, l'été n'est pas la meilleure saison pour traiter des affaires en Europe. En effet, l'activité commerciale a tendance à ralentir pendant la période des vacances scolaires, et beaucoup d'entreprises ferment leurs portes entre la mi-juin et la mi-août.

Renseignez-vous au sujet des heures normales de travail en vigueur dans votre pays cible. Ne présumez pas que ce sont les mêmes que celles observées au Canada.

Évitez le piège qui consiste à vous enfermer dans un emploi du temps trop serré. Prenez le temps de vous adapter et de vous reposer entre le moment de votre arrivée et votre première réunion : le décalage horaire peut vous incommoder considérablement. Concevez votre horaire de façon à disposer de suffisamment de temps entre les réunions pour compenser celui que vous aurez perdu sur des routes souvent beaucoup plus congestionnées qu'au Canada.

Choisissez un hôtel situé près de la mission canadienne ou des sociétés auxquelles vous avez l'intention de rendre visite.

Si vous emportez du matériel audiovisuel, assurez-vous qu'il est compatible avec l'alimentation en électricité dans votre pays cible et avec les prises électriques qui y sont en usage. De plus, veillez à ce que votre hôte ait été informé à l'avance de vos intentions en ce qui concerne l'utilisation de ce type de matériel, et assurez-vous qu'un exposé de ce genre lui conviendra.

Si vous avez l'intention de louer une automobile à l'étranger, obtenez un permis de conduire international avant de quitter le Canada en vous adressant à l'Association canadienne des automobilistes (CAA). Vous devrez vous y présenter et avoir en votre possession votre permis de conduire canadien valide ainsi que deux photographies de format passeport. En janvier 1991, le coût d'un tel permis de conduire s'élevait à 10 dollars.